

Pont ECG → ASSC

Offre de formation

31 octobre 2022



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction de l'enseignement secondaire II - Service Enseignement, évaluation et certifications

A qui s'adresse cette formation ?

Les élèves désireux de suivre une formation dans le domaine de la **santé** et des **soins** et possédant les qualités et aptitudes requises

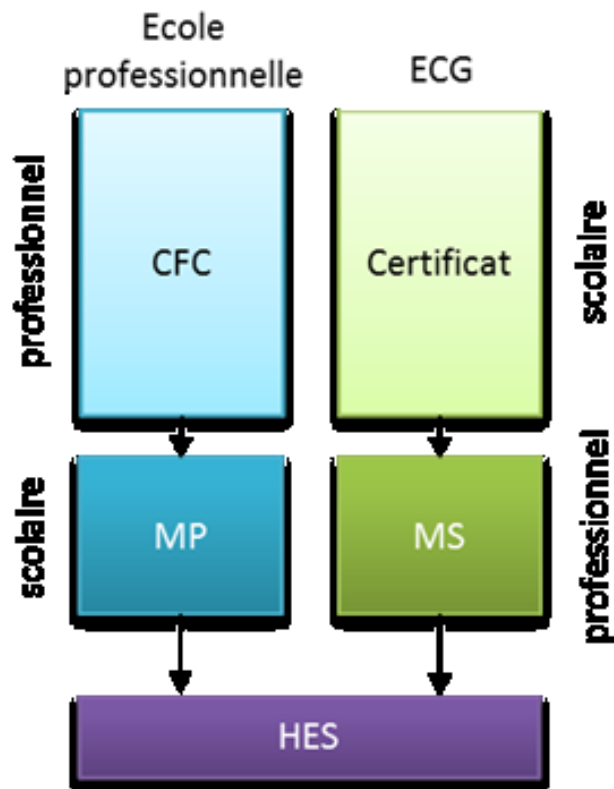
Pont ECG vers un CFC accéléré

Elargir la palette de formation de l'ECG en offrant une possibilité de **certification professionnalisante**

Possibilité d'entrer **plus vite** dans la vie active dans le domaine des **soins et de la santé**

Obtenir un CFC dans le domaine de la santé (ASSC) en 2 ans, possibilité de poursuivre avec une maturité professionnelle santé-social donnant la possibilité d'aller vers une HES

- ➔ Voie alternative au certificat option santé et à la maturité spécialisée
- ➔ A l'avantage de donner accès rapidement au monde du travail



Présentation du métier d'ASSC

Les assistants-es en soins et santé communautaire CFC soignent et accompagnent des patients en milieu hospitalier et ambulatoire, ainsi que dans les institutions de type santé et social (EMS).

Ils exécutent des actes médico-techniques en collaboration avec les autres professionnels de la santé.

Ils soutiennent le bien-être physique, social et psychique des personnes de tous âges dans leur environnement et les aident à organiser les activités quotidiennes.

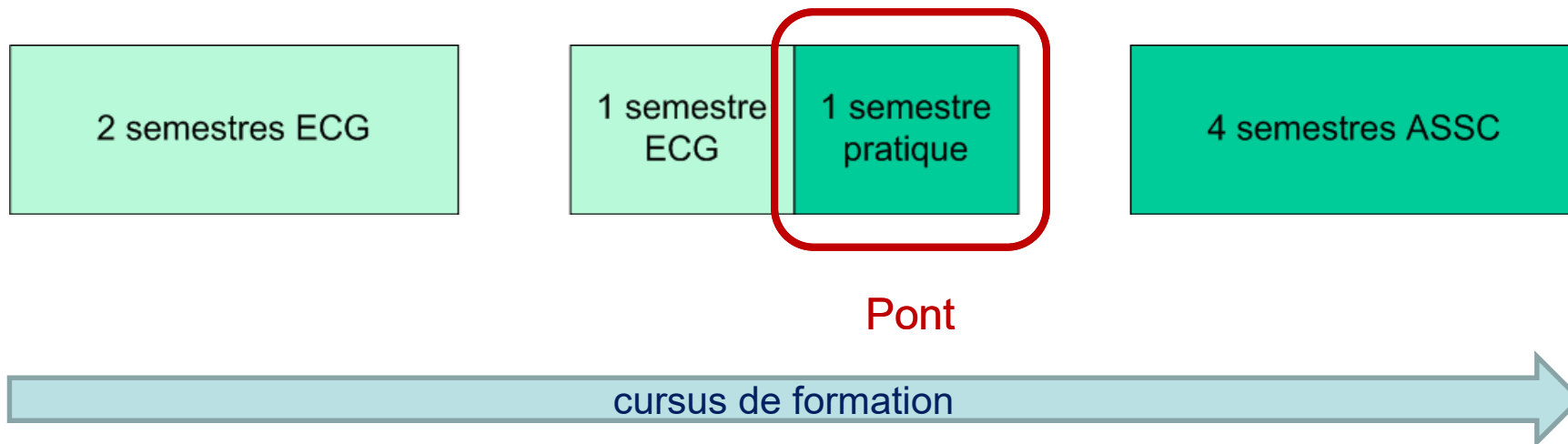
Ils accomplissent aussi des activités administratives et logistiques et assurent les interfaces avec les différents domaines de prestations.



Déroulement de la formation

La 2^e année de l'ECG évolue de la manière suivante :

- un semestre à l'école de culture générale selon le programme ordinaire (ECG – 3^e semestre)
- un semestre de pratique professionnelle auprès d'un employeur (stage pratique et séminaires)



Déroulement de la formation

- Deux semaines de préparation au stage donnée par les enseignants de l'école professionnelle dès le **6 février 2023**
- Stage de 15 semaines (février-juin) qui permet de développer les premières compétences nécessaires à la poursuite de la formation
- Chaque semaine, une journée de cours (le lundi) portant sur des contenus professionnels et de culture générale, complétés par des ateliers d'analyse de la pratique acquise en stage

Calendrier

| | |
|-------------------------------------|---|
| mi-octobre 2022 | Lettre d'information aux élèves et aux parents |
| 31 octobre 2022 | Séance d'informations et diffusion des dossiers d'inscription |
| 2 décembre 2022 | Délai de dépôt des dossiers d'inscription |
| 3 au 6 décembre 2022 | Analyse des dossiers |
| 7 au 16 décembre 2022 | Entretiens d'admission |
| 19 décembre 2022 | Résultats de la procédure d'admission |
| 6 février au 17 février 2023 | Semaines de préparation au stage |
| 28 février au 23 juin 2023 | Stage et cours & ateliers du pont |



Processus d'admission

- présence à la séance d'information aux élèves
- entretien vivement recommandé avec la conseillère ou le conseiller d'orientation de son ECG
- visite médicale – vaccinations ou rappels éventuels – rapport médical
- dépôt du dossier de candidature
- entretien avec un représentant du CFPS et un représentant de l'ECG
- communication des résultats de la procédure d'admission

Semaines de préparation au stage

Du lundi 6 février au vendredi 17 février 2023

Travail individuel, travail collectif, observation pendant le stage, journal de bord (mise en place et structuration), réflexion sur implication, attitude et rôle, dynamique de groupe

Le stage

- durée du stage : 15 semaines
- conditions contractuelles sont fixées avec les institutions d'accueil → convention de stage à signer
- objectifs : découverte du milieu sanitaire et posture du stagiaire
- grille d'évaluation simple

Les lieux de stages



Les journées de cours

- Retour sur les expériences professionnelles/séminaire d'analyse de la pratique
- Les enseignements parcourus en ECG, leur sens pour le CFC ASSC
- Des apports de connaissances générales et professionnelles qui complètent les objectifs thématiques

L'évaluation

Deux axes pour l'évaluation :

- Moyenne CG : obtenue dans le cadre du cours qui sera complétée par les résultats de la formation ASSC pour composer la note finale
- Stage : appréciation acquis/non-acquis (sans note), dont l'acquis est une condition de poursuite en formation ASSC

La validation

Validation du cursus du pont obtenue :

- Admission directe dans la voie accélérée du CFC ASSC

En cas de **non-validation** du cursus du pont :

- Cursus ordinaire CFC dans la santé ou dans un autre domaine, à condition d'avoir effectué les démarches d'inscription
- Reprise du cursus à l'ECG en 2^e année avec la possibilité de changer d'option spécifique préprofessionnelle

Merci pour votre attention !

Espace questions...

[Vidéo de présentation](#) en guise de conclusion